



CHALLENGE DE L'ESPRIT SPORTIF

REGLEMENT

Le Comité d'Ille-et-Vilaine de Basketball organise un challenge de l'esprit sportif qui récompensera, en fin de saison, une association disputant le championnat d'Ille-et-Vilaine (Seniors et Jeunes), s'étant attachée à défendre et à mettre en avant les valeurs de l'esprit sportif, c'est à dire :

- ⇒ De recevoir avec convivialité et dans les meilleures conditions les groupements sportifs visiteurs, les arbitres et les assistants de table.
- ⇒ D'engager tous les licencié(e)s, joueuses, joueurs, dirigeant(e)s et aussi son public à les respecter.
- ⇒ De promouvoir autour de lui toute initiative susceptible de développer le sens des bons rapports entre sportifs.

DEROULEMENT DE L'ELECTION.

Chaque association disputant le championnat d'Ille-et-Vilaine (Seniors et jeunes) reçoit un bulletin de vote sur lequel elle inscrit par ordre de préférence, 3 associations de son choix disputant le championnat d'Ille-et-Vilaine, qui défendent et mettent en avant les valeurs de l'esprit sportif.

Chaque officiel évoluant sur les rencontres départementales Seniors reçoit un bulletin de vote sur lequel il inscrit par ordre de préférence, 3 associations de son choix disputant le championnat d'Ille-et-Vilaine, qui défendent et mettent en avant les valeurs de l'esprit sportif.

Chaque Association et Officiel renvoie son bulletin de vote au siège du Comité d'Ille-et-Vilaine de Basketball pour le 22 Mai 2008 au plus tard.

Un club ne peut pas voter pour lui-même, un officiel ne peut pas voter pour son club.

Un premier classement est réalisé, en fonction du vote des associations et des officiels, avec les critères suivants :

- L'association ayant été nommée en 1^{ère} position reçoit 3 points.
- L'association ayant été nommée en 2^{ème} position reçoit 2 points.
- L'association ayant été nommée en 3^{ème} position reçoit 1 point.

Un classement général est établi en prenant en compte le total des points. Si des Associations sont à égalité de points, l'Association ayant été nommée le plus de fois en 1^{ère} position, sera classée devant l'autre (de même avec 2^{ème} position et 3^{ème} position). Les dossiers disciplinaires, fautes techniques et disqualifiantes pourront minorer le total des points obtenus.

Le Classement final établi sera présenté au Bureau Directeur du Comité d'Ille-et-Vilaine de Basketball pour approbation. L'association classée 1^{ère} sera désignée Lauréat du Challenge Départemental.